

PRIX D'ABONNEMENT

Francs pour la Suisse
Un an . . . . fr. 10.80
Six mois . . . . 5.40
Trois mois . . . . 2.70
Un mois . . . . .90

Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table with columns: Du 1<sup>er</sup> Mai 1908, Départs pour, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1<sup>er</sup> Mai 1908. It lists various train routes and arrival/departure times.

SECTES EXTRAVAGANTES

Les illuminés religieux

On sait que les Doukhobors sont des illuminés russes, persécutés dans leur pays, et qui ont été envoyés aux Etats-Unis, où ils se livrent à la culture, sans oublier leur religion.

Une dépêche annonçait l'autre jour que quatre-vingts d'entre eux, s'étant décidés à un pèlerinage dans la région de l'Ontario, jugèrent convenable de se dépouiller de leurs vêtements et s'en furent à travers le pays, nus comme Adam avant la chute.

Les autorités, comme les populations, s'épouvantent. On fit monter les Doukhobors dans un grand wagon qu'on ferma à clef, et on les expédia vers leur résidence par le premier train. Seulement, à la gare d'arrivée, on refusa de les laisser sortir, et ils ont dû attendre que des parents ou des amis complaisants leur eussent envoyé des hardes pour se couvrir.

Longtemps avant celle des Doukhobors, la secte des Adamites avait voulu mettre à la mode l'abstention des vêtements. Ces braves gens se prétendaient rentrés dans l'état d'innocence où vivait Adam avant la fatale aventure de la pomme et ils pensaient que leur simplicité et leur pureté constituaient la plus belle des parures.

Les Doukhobors sont aujourd'hui leurs continuateurs, et il est curieux de surprendre, à travers les âges, la persistance d'une idée aussi bizarre et aussi extravagante. En revanche, d'autres sectes sont bien mortes, à commencer par celle des Passolorynchites, dont les membres observaient un silence rigoureux, avaient constamment un doigt sur la bouche, et poussaient la prudence jusqu'à se boucher le nez afin de ne pas se laisser aller à des manifestations d'éloquence nasale, rappelant celles de Polichinelle.

Leur commerce devait manquer de gaieté; mais ne regrettez-vous pas l'extinction des invraisemblables Dositheens, qui demeuraient vingt-quatre heures dans la posture où ils se trouvaient lorsque le dimanche commençait! Voyez-vous d'ici un Dositheén, jouissant, un pied en l'air, du repos hebdomadaire?

Laissons les Lollards, les Abéliens, les Parfaits, les Pleureurs, les Caïnites, et mentionnons les excellents Artoritites, qui pensaient se sanctifier en mangeant du fromage et supposaient peut-être que le gruyère pleurerait sur leurs péchés. Par contre, comment ne pas accorder un témoignage d'estime aux graves Apostoliques, partisans acharnés du langage élevé?

En vertu de ce principe, ces bavards sectaires, pour prêcher le peuple, montaient sur le toit des habitations et c'est de là qu'ils s'époumonaient, cherchant à gagner des disciples. Il faut supposer que les imbeciles de ce temps-là ne ressemblaient point aux maisons européennes et moins encore aux fantastiques bâtisses des villes américaines. Les dits Apostoliques eurent d'ailleurs une nombreuse clientèle. Non pas parce qu'ils tenaient des propos en l'air, mais parce qu'ils combattaient la propriété et proposaient un partage général des biens. Il n'y a rien de neuf sous le soleil.

Quant aux particuliers, qui font tout de travers, ne descendraient-ils pas, par hasard, de ces Antitactes des premiers siècles, qui s'attachaient à faire exactement le contraire de ce que prescrivaient les lois, les coutumes et les usages? A la même époque, les Eustothiens soutenaient que les gens mariés ne pouvaient être sauvés!

De toutes les sectes d'autrefois, une des plus joyeuses fut sans contredit celle des Hésyoastes, qui prit naissance dans un couvent grec, dont les moines assuraient qu'en regardant leur nombril, ils en voyaient sortir la lumière divine qui se montra sur le Thabor.

Tout Constantinople s'éprit de cette croyance. Dans la plupart des maisons, des

gens passaient la journée, immobiles, sur un siège, et contemplant la partie de leur corps d'où devait sortir la lueur merveilleuse. Le plus fort, c'est qu'ils finissaient par l'apercevoir. Aussi, l'empire fut-il bientôt rempli de quiétistes, qui priaient sans cesse, en attendant la lumière céleste.

Des conciles se réunirent pour s'occuper de la question. Il fut admis que la clarté existait; mais les uns soutenaient qu'elle était incréée et incorruptible, tandis que les autres juraient qu'elle était créée et ne venait pas du Seigneur. Restait aussi à savoir si c'était bien la même que celle du Thabor, mais ce point demeura obscur, et les évêques mirent tout le monde d'accord en excommuniant les audacieux qui se refusaient à se croire en possession d'un éclairage autonome, intime et personnel.

Il serait aisé de prolonger ce petit voyage à travers les superstitions singulières et au milieu de sectes absurdes qui abondèrent pendant plusieurs centaines d'années. Ce qui précède est suffisant pour montrer que les Doukhobors des Etats-Unis eurent de multiples devanciers, sans parler de tous les groupements de fanatiques extraordinaires, les uns inoffensifs, les autres dangereux, qui pullulèrent encore aujourd'hui dans les profondeurs de l'empire russe, d'où sont sortis les modernes Adamites.

Comment on obtient la prévision du temps

90% de résultats exacts

M. Louis Houlevigüé expose dans la « Revue de Paris » du 1<sup>er</sup> mai les méthodes employées par les météorologistes :

Ayant établi, chaque matin, la carte météorologique de l'Europe, les météorologistes n'ont accompli que la partie la plus commode de leur tâche quotidienne; il s'agit maintenant de faire montre de leur science en prédisant le temps du lendemain; ils doivent, en effet, lancer, le matin même, des dépêches indiquant l'état futur de la mer sur les côtes de la Manche, de la Bretagne, de l'Océan et de la Méditerranée. Si une tempête est prévue, les sémaphores devront hisser les cônes de tempêtes, visibles du large et dirigés la pointe en haut ou en bas suivant que le vent prévu soufflera du nord ou du sud; si on craint une tempête violente, au cône on ajoutera un cylindre fait, comme le cône, d'un panier d'osier recouvert de toile noire. En plus des prévisions maritimes, le Bureau météorologique devra encore envoyer des dépêches agricoles, qui portent, non plus sur le vent mais sur la température, la pluie et l'état du ciel; à cet effet, on a divisé la France en huit régions naturelles, pour chacune desquelles on doit établir une prévision spéciale.

Pour être à même de formuler, en quelques heures, une dizaine de pronostics relatifs à des régions et à des phénomènes différents, il faut, semble-t-il, posséder des règles claires et simples, ou mieux encore une sorte de barème qui fournisse automatiquement les solutions toutes faites; or si l'on cherche dans les traités les plus complets de météorologie, on n'y trouvera rien de semblable; à peine y peut-on distinguer deux idées directrices, que nous appellerons « le principe de continuité » et « le principe de répétition ».

Le principe de continuité fournit une règle de prévisions applicable à toute espèce de phénomène : vous observez un homme qui marche; si, depuis quelque temps, il progresse dans le même sens et d'un pas égal, vous pouvez prévoir le point qu'il atteindra dans une minute, dans une heure, dans un jour; mais votre prévision peut être complètement erronée, car le marcheur peut aussi bien, pour des raisons qui vous échappent, s'arrêter, changer de route ou même rebrousser chemin; pourtant vous aurez d'autant moins de chance de vous tromper que l'homme a depuis longtemps une marche régulière et que votre prévision porte sur un instant moins éloigné du moment de votre observation. La même méthode peut s'appliquer à l'évolution du temps; si on a, depuis deux ou trois jours, observé une modification continue, comme peut l'être la progression d'une bourrasque à travers l'Europe, on peut, avec vraisem-

blance, estimer l'état du temps pour le lendemain, voire pour un laps de deux ou trois jours; mais l'expérience prouve qu'on ne peut avoir aucune confiance en des prévisions à plus longue échéance et que même, d'un jour sur l'autre, les pronostics tirés de la continuité peuvent être mis en défaut; les bourrasques ont, en moyenne, des habitudes régulières, parce qu'elles sont emportées par le grand courant convectif atlantico-européen qui progresse de l'ouest à l'est; mais elles sont sujettes aussi à des fantaisies, en apparence inexplicables : on en voit qui s'arrêtent et meurent sur place; d'autres, au contraire, qui prennent tout à coup une vigueur redoublée; il en est enfin qui font un brusque détour et dérivent brusquement vers le nord ou vers le sud; le principe de continuité est donc loin d'être, pour le météorologiste, un guide assuré.

On en peut dire autant du principe de répétition. Depuis que le Bureau météorologique publie ses bulletins, plus de quinze mille cartes d'isobares ont été dressées. Bien qu'il n'y en ait pas deux qui soient identiques, il en est pourtant qui se ressemblent; en les comparant entre elles, on a pu établir un certain nombre de « types de temps », qui se reproduisent avec des fréquences variables. Chaque saison a ses types favoris; on a pu étudier leur évolution et lorsqu'on voit débiter une de ces formes typiques, on a de fortes raisons pour escompter toute la série de ses transformations. On voit donc, qu'avec une longue pratique, le météorologiste pourra déduire ses pronostics de l'observation de cas similaires; mais son diagnostic, comme celui du médecin, a besoin de s'appuyer sur une expérience prolongée; c'est ce qui a permis à M. Angot, directeur actuel de notre Bureau météorologique, d'écrire que la prévision du temps était « une question de pure pratique », indiquant clairement par là que le météorologiste ne disposait, en dehors de notions vagues et générales, d'aucune règle précise. Et l'on doit, d'après cela, s'émerveiller du flair professionnel qu'on peut acquérir par un long usage : la proportion des prévisions heureuses atteindrait, d'après les auteurs compétents, 90 pour cent; toutefois, il est vraisemblable que ce pourcentage optimiste a été obtenu en comptant comme réussites certaines prévisions dans les termes, sagement équilibrés, ménagent prudemment l'avenir.

Les îles de Guano

Une exploitation mal odorante

Un télégramme de Mexico annonce que les îles de guano, situées au large de la côte du Yucatan, un des Etats du Mexique, ont entièrement disparu.

Le phénomène est attribué à une action volcanique. Les îles étaient très riches en gisements.

Que sont ces îles de guano ? Le guano est un engrais formé par l'accumulation d'excréments et de cadavres d'oiseaux marins. Dans l'Océan Pacifique, sur les côtes de l'Amérique du Sud, du Pérou; notamment, il recouvre des îles entières. Il se présente sous la forme d'une matière jaunâtre, onctueuse, pierreuse ou pulvérulente, de densité plus faible que l'eau. Le guano constitue un engrais de première qualité et donne lieu à une exploitation considérable. Voici du reste ce qu'en dit un voyageur : « Les trois îles Chincha ont pendant de longues années fourni aux navires des deux mondes le précieux engrais fossile qui doublait ou triplait le rendement de certaines récoltes ».

Comment s'est formé le guano ? La réponse n'est pas difficile; nous voyons encore tous les jours les oiseaux marins, les cormorans, les pélicans, les pingouins, les fous, partir pour la chasse au poisson. Un chef commande la bande qui se déroule sur les eaux de manière à former un immense cercle. On environne ainsi les poissons. Alors commence la curée. Chaque oiseau pêche pour sa part, plongeant du bec et du cou et se rengeant à qui mieux mieux. On assiste à ce spectacle à chaque instant sur les eaux calmes du Pacifique. Le festin fini, la bande regagne l'île où la côte la plus voisine et là, sur le sol, paisiblement chaque volatile préside à une laborieuse digestion.

Il en est qui sont si pleins qu'ils rendent quelquefois des poissons entiers par la bouche. D'autres s'affaissent sur place pour ne plus se relever et laissent leur corps se mouler dans leurs déjections.

Tout cela concourt à faire l'engrais le plus riche qu'on puisse voir. Si le guano des îles Chincha est si complet, si bien conservé, c'est qu'au Chincha et sur la côte voisine du Pérou, jamais il ne pleut. Jamais, de temps immémorial, il n'est tombé une goutte d'eau dans ces régions.

Aucun guano ne renferme, en proportions aussi considérables que celui du Pérou, les matières indispensables aux plantes, ces sels amoniaux, azotés et phosphatés qui activent si étonnamment la végétation.

Aux îles Chincha, on exploite aujourd'hui le guano comme on exploiterait à découvrir des couches de charbon, de plâtre, de sel gemme, de pierre de taille.

Les sédiments se dressent souvent sur une grande hauteur, et atteignent jusqu'à 20 à 30 mètres et au-delà.

Les ouvriers, disposés sur des gradins, abattent à la pioche la matière friable, pulvérulente. Elle tombe librement au pied des tailles, où on la charge à la pelle dans des brouettes; elle passe de là dans les vaisseaux.

Ajoutons que le séjour des îles est intolérable. On n'y voit que du guano et l'on devine quelle mauvaise odeur, quels miasmes empestent l'air.

Heureusement que la terre fortunée du Pérou n'est pas loin et que les capitaines, en attendant de remettre à la voile, peuvent y aller oublier les désagréments pestilentiels des Chincha.

Jusqu'ici on n'a trouvé que les Chinois qui aient consenti à fouiller le fumier péruvien. On a parlé dans l'antiquité des condamnés aux carrières. Leur supplice était moins grand que celui des « huaneras ». La poussière, l'odeur sont capables d'asphyxier un novice. Il est impossible, pour qui n'y est pas habitué, de s'arrêter une heure devant les exploitations.

Vous avez beau mettre un mouchoir sous vos narines et vous munir de toutes les essences de l'Orient, rien n'y fait. L'odeur pénétrante de l'engrais l'emporte et de plus une poussière jaune, saline, s'étale avec complaisance sur votre figure et sur vos habits.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Un diamant bleu de deux millions.

Un diamant historique, le « Diamant bleu », ainsi dénommé parce que ses reflets ont la couleur bleue du saphir, a été vendu hier à Paris 2 millions et acquis, dit-on, pour le compte de la Cour ottomane.

Cette admirable pierre, qui pèse 44 carats et demi et qui mesure 23 millimètres de côté fut jadis la propriété de la couronne de France. Dérobé sous le règne de Louis XVI, il était passé en Angleterre où il fut acquis au début du dix-neuvième siècle par le célèbre banquier Hope; puis, il échut, à la mort de ce dernier, à plusieurs des membres de cette famille qui périrent tous tragiquement. La superstition fit croire que la possession de ce diamant était la cause de ces catastrophes domestiques et l'on s'en débarrassa en le vendant en Amérique, où il demeura longtemps. La maison Frankel en était propriétaire lorsqu'elle fut éprouvée par la récente crise économique qui l'obligea à le céder à une maison française. Le « Diamant bleu » revint ainsi à Paris, où il a été vendu hier.

Gambetta ne sera pas au Panthéon.

Le commandant Jouinot-Gambetta annonce que sa famille est opposée au transfert des cendres de Gambetta au Panthéon. Il déclare que Gambetta n'a pas besoin de cet acte qui n'ajoutera rien à sa gloire, et il fait comprendre que la famille juge que son glorieux mort est plus en sécurité dans le calme endroit où il dort son dernier sommeil que dans la capitale fiévreuse où les passions politiques ne sont pas encore éteintes et où, dit-il, l'histoire lui donne le droit de craindre l'avenir.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2802  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 7 Mai 1908.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs au comptant, ou au comptant, moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Suisse. Columns include 'Esp.' and 'Cours'.

Enchères publiques de bois, aux Brenetêts

Date: Lundi 11 mai 1908, à 1 1/2 h. du soir. Vendeurs: MM. Joset et Bourquin. Détail: 400 stères foyard et sapin (cartilage, rondins et branches). 8 tas de charbonnage. Terme: 4 mois, sous cautions. Le Greffe de Paix: G. HENRIOD.

Enchères publiques

Le Vendredi 8 Mai 1908, dès 1 1/2 heure de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu:

Un piano, des secrétaires, canapés, divans, lavabos, lits en fer, tables de nuit, tables rondes et carrées, fauteuils, régulateurs, glaces, tableaux, jeux riveaux, lampes à suspension, 1 tour à polir et d'autres objets. En outre, plusieurs centaines de bas et chaussettes en laine et en coton, pour hommes, femmes et enfants.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-10941-c 7468-1 Office des Poursuites.

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier

LINOLEUMS STORES AU PROGRÈS

Descentes de lit LITERIE Tapis de Table

Atelier de tapissiers dans la maison. Exécution très avantageuse de tous les travaux de tapissiers: pose de linoléums, tapis, rideaux, stores, etc. 7101-2

Dépuratif

Exigez la Véritable Salsepareille Model

contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. 16345-4. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre: 1/2 l. 3 fr. 80, 1/4 l. 5 fr., 1 l. (une cure complète), 8 fr. Envoi franco par la Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève. Dépôts dans les pharmacies à la Chaux-de-Fonds: Bech, Béguin, Boisot, Bourquin, Vuagneux, Leyvraz, Mathy, Monnier, Parel. Au Locle: Wagner. A Couvet: Chopard. A Fontaines: Borel. A Porrentruy: Gigon, Kramer. A Corcelles: Leuba.

RUCHES A vendre 2 bonnes ruches d'abeilles ayant provision jusqu'au mois de juin, ainsi que 5 ruches vides. S'adresser rue Sophie-Mairet 14. 7834-2

HORLOGERIE

A vendre, à très bas prix, mouvements 18 et 20 lig. R., plantés, 20 lig. cyl. terminés, 24, 26, 28 et 32 lig., verre, plantés, 28, 30 et 32 lig., quant. et phases, 16 sizes Elgin, terminés. — Banques de comptoir, lanterne pour montres, cartons usagés, etc. 5924-9. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre et Pension. — A louer belle chambre, au soleil, avec pension soignée. — S'adresser rue du Nord 61, au 1er étage. 7452-5

Logements. A louer à des personnes un logement de 4 pièces, 2 balcons, un dit de 3 pièces avec balcon. Installation moderne. — S'adresser à M. Heiniger rue de la Cure 6. 7150-3

Logements. A louer pour le 31 octobre 1908, un beau logement de 3 chambres, bout de corridor éclairé et dépendances, situé rue Numa-Droz. Plus un beau logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé rue du Doubs. — S'adresser rue Numa-Droz 51, au 1er étage. 6900-9\*

Appartements. A louer pour TOUT LE TERME des appartements de 3 grandes chambres avec le confort moderne, situés près de la gare. Gérance L. PÉCAUT-MICHAUD, rue Numa-Droz 144. 4714-33\*

A louer pour le 31 juillet, rue Léopold-Robert 62, 4me étage, 2 chambres en plein soleil, cuisine et dépendances. Prix 450 fr. — S'adresser Brasserie du Nord. H-1570-c 7395-2

Appartement. A louer pour le 31 Octobre 1908, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. James Debrot, rue de l'Envers 12, au 2me étage. 7375-2

Logement. A louer de suite un petit logement d'une pièce, cuisine et dépendances, au soleil. 7342-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pignon. Pour 25 francs par mois, à remettre pignon de 1 chambre, alcôve, cuisine et dépendances, à partir de fin juin. — S'adresser rue A.-M. Piaget 69, au 3me étage. 7353-5

Chambre bien meublée est à louer. Jouissance du piano. Pension sur désir. 7350-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour cas imprévu et pour fin juin, à des personnes solvables; dans une maison d'ordre, un beau logement de 2 pièces, cuisine, corridor; le tout exposé au soleil. — S'adresser chez M. Jaesot, rue du Doubs 5, au 3me étage. 7424-2

Chambre. A louer jolie chambre meublée, à monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage, à droite. 7387-2

Chambre à 2 fenêtres, belle situation (côté de Bel-Air) à louer non meublée. — S'adresser rue de la Concorde 8, au rez-de-chaussée. 7335-2

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée, à messieurs solvables et travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier-Mars 15, au 2me étage, à droite. 7332-2

Chambre. A louer une belle chambre, au soleil, meublée ou non à une personne honnête. — S'adresser rue Numa-Droz 92, au 4me étage. 7331-2

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 75, au 3me étage, à gauche. 7325-2

Chambre. A louer une chambre meublée, de préférence à demoiselle. — S'adresser rue Général Herzog 20, au 3me étage à droite, après 6 heures du soir. 7324-2

Chambre. A louer une grande chambre à deux fenêtres, non meublée, part à la cuisine. Bon marché. — S'adresser à M. Numa Robert, rue du Collège 19, au 1er étage. 7388-2

Chambre. A louer de suite et près de la Gare une jolie chambre bien meublée, à monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 69, au 2me étage à droite. 7386-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, au soleil, à monsieur travaillant dehors. — S'ad. rue Léopold-Robert 130A, au 1er étage à droite. 7418-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée. — S'adresser Hôtel-de-Ville 42, au 1er étage. A la même adresse, on se recommande pour des emboîtages en tous genres. 7400-2

Chambre. A louer une belle chambre, à 3 fenêtres, dont 2 jumelles, pouvant servir d'atelier ou bureau. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 2me étage. 7408-2

Chambre. A louer de suite ou époque à convenir, une chambre non meublée. — S'adresser rue de la Charrière 18, au 1er étage. 7403-2 A la même adresse à vendre, lapidaire aux débris. Bas prix.

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée. Prix fr. 15. — S'adresser rue du Parc 82, au 3me étage, à droite. 7320-2

A louer de suite ou pour époque à convenir, très bel appartement moderne de 5 chambres, alcôve, cuisine et dépendances, chauffage central à l'étage, rue du Nord 75. — S'y adresser. 6579-1

A vendre une table ovale usagée, une perceuse de moyenne grandeur, 2 belles volières. 7435-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 1 lit complet, usagé mais très propre, 2 tableaux, 1 malle de voyage. 7374-2 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, une chambre non meublée est à louer.

A vendre une poussette et deux berceaux d'enfants. — S'adresser Petites-Crosettes 17, au 1er étage. 7384-2

A vendre à prix très bas, les livres en usage en 3me Gymnase. — S'adresser rue de la Paix 89, au 3me étage, à gauche. 7420-1

Chien. A vendre un beau et robuste chien brun, à poil court, âgé de 6 mois. Taille moyenne. Caractère gai. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 7410-1

42 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Mystérieux Dessein PAR MARY FLORAN

Christiane se taisait, affolée, et sa mère reprit: — Ne prolonge pas notre réciproque torture, ne parlons plus de tout cela... — Il le faudra bien, pourtant, interrompit Christiane, car vous allez recevoir une lettre de mon oncle ou de ma tante; à moins qu'ils ne viennent en personne plaider la cause de leur neveu. — Venir ici, Adrien ou sa femme? fit madame d'Arbannes apeurée, je ne les recevrai pas... Du reste, ajouta-t-elle après avoir réfléchi, je n'ai pas à m'inquiéter; ils ne se chargeront pas de cette démarche, continua-t-elle, se rappelant sa confiance à sa belle-sœur. — Pourquoi? fit encore Christiane. — Mais sans répondre Louise reprit, suivant sa pensée: — L'ont-ils promis? — Non. — Et Christiane, profitant de sa bonne volonté ou de la distraction de sa mère, qui ne lui imposait plus silence, lui raconta, avec les détails les plus circonstanciés, toute son idylle et la connaissance qu'en avait eue Rolande. Elle parla très longtemps sans que Louise songeât à l'interrompre. Christiane était assise devant elle sur une chaise basse et elle, reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

la mère, évitait de regarder le doux visage aimé, comme si elle eût craint de faiblir. Ses yeux embués de larmes s'attachaient, à travers la vitre, aux cimes qui se dénudaient des grands hêtres du parc... Enfin Christiane s'arrêta. — Je ne comprends pas, murmura Louise, comment mon beau-frère et ma belle-sœur ne m'ont pas prévenue... car ils ont dû deviner la nature du sentiment qui l'attirait vers monsieur de Myriel. — Pourquoi vous eussent-ils prévenue? Ils savent (donc l'obstacle qui nous sépare? — Oui, c'est-à-dire, non... en partie... pourtant... — Ils le savent, et vous ne voulez pas me le dire!... Eux me l'apprendront, fit Christiane d'un ton de revanche... — Non, reprit Louise, car ils ne savent pas tout; c'est même ce qui m'explique leur imprudente conduite... et me fait craindre, ajouta-t-elle au bout d'un moment, qu'ils ne m'adressent quand même leur demande... — Combien je voudrais, continua-t-elle qu'il n'en fût pas ainsi... car cela entraînerait entre nous la rupture inévitable de toute relation... Une rupture! Ce mot effraya Christiane, rompre avec son oncle et sa tante, c'était écarter tout espoir de revoir Gérard... mais comment l'éviter?... Madame d'Arbannes s'était levée comme pour marquer à sa fille que leur entretien était terminé, celle-ci reprit: — Mère, ne nous quittons pas ainsi, laissez-moi quelque espérance... — Aucune ne l'est permise, fit madame d'Arbannes. — Mais songez donc, insista Christiane, que votre refus mure mon avenir et ma vie... Si je ne puis épouser Gérard, je ne me marierai pas. Cela aussi je le lui ai promis! — Sur ce point, je te laisserai libre, fit madame d'Arbannes, comme subitement soulagée, par cette dernière phrase, d'une partie de son angoisse; mais ne me parle plus de l'épouser!... Allons! fit-elle baisant sa fille au front, courage! reprend tes occupa-

tions, tes devoirs... Nos institutrices t'attendaient ce matin, vas-y... Distrains-toi... et, si tu y mets de la bonne volonté, Dieu t'aidera à te résigner et à oublier...

XXIII

Christiane a quitté sa mère dans un trouble non moins grand que celui qui l'agitait quand elle est venue la trouver; elle se débat dans un mystère qui accroît son angoisse. « Ah! se dit-elle, si je savais d'où vient l'obstacle? » Car l'espérance ne l'a pas abandonnée, l'espérance, cette force de tout être jeune qui compte imperturbablement sur son droit à la vie et au bonheur. Il lui semble tellement étrange, monstrueux même, que sa mère, qui l'aime tant, s'oppose à la réalisation de ses vœux, qu'elle ne peut le croire, malgré l'évidence, et espère toujours voir cette situation bizarre se dénouer subitement et la rendre à la paix, à la joie. Renoncer à Gérard, comme sa mère l'y exhorte, elle n'en admet même pas la possibilité. Son jeune cœur s'est donné lentement et sans s'en rendre compte, mais irrévocablement, avec cette loyauté des êtres purs, qui n'admettent pas les compromissions, ni les réticences, et elle sait bien que c'est pour la vie. Elle ne se croit pas coupable, quoique sa mère puisse lui en dire, d'avoir ainsi disposé d'elle-même, d'abord parce qu'elle sait que le sentiment et les circonstances qui l'ont entraînée eussent été plus forts que sa volonté, si elle avait cherché à la leur opposer, puis elle a conscience de l'entière bonne foi avec laquelle elle comptait, non seulement sur l'acquiescement de sa mère, mais même sur son empressement à consacrer son bonheur. Elle ne peut absolument pas comprendre pourquoi, à cette occasion, sa mère se montre si différente d'elle-même, et les pensées les plus étranges visitent son esprit, sans qu'aucune puisse lui expliquer l'énigmatique conduite de madame d'Arbannes.

Bien qu'elle espère, quand même, venir à bout de cette inconcevable opposition, ne doit-elle pas, en tout cas, en prévenir Gérard? Gérard qu'elle a laissé si confiant, si heureux, lui disant: « A bientôt? »

A cette image, son chagrin redouble, augmenté de celui qu'elle prévoit pour l'âme de son fiancé. Elle ne doute point de ses sentiments, elle est certaine que l'obstacle n'y nuira pas et que, comme elle, il cherchera à le vaincre, mais souffrira beaucoup, après l'avoir entrevu, de retomber dans l'incertitude d'un avenir fermé à leur amour. Elle l'avait connu si triste, Gérard! et peu à peu, au contact de sa douce amitié, il avait repris courage et goût à la vie. Quel coup dans cette convalescence d'âme, allait lui porter ce recul de toutes leurs espérances! Il fallait pourtant qu'il sût la vérité, qu'il ajournât toute démarche qui ne pourrait, au moment actuel, qu'indisposer contre lui madame d'Arbannes et, s'il la faisait faire par ses parents de Montgris, amener entre eux et leur belle-sœur une brouille qui éloignerait encore plus les deux fiancés. Il était donc urgent de l'avertir. Mais comment! Christiane répugnait, dans la réserve à laquelle l'avait accoutumée son éducation, à lui écrire la première et en dehors de sa mère. Elle ne pouvait non plus s'adresser au baron ni à la baronne, qui avaient pu deviner son secret, mais auxquels elle n'avait point fait de confidences.

Restait Rolande... Christiane résolut de lui écrire et le fit immédiatement. En de longues pages intimes, elle lui raconta l'opposition que sa mère mettait à ses projets. Elle ne lui cacha ni l'étonnement qu'elle en éprouvait, ni la gravité de cette même opposition, dont madame d'Arbannes lui cachait les motifs. « Si vous les savez, si même vous les soupçonnez, à Montgris, ajoutait-elle, confiez-les moi. Maman m'a laissé entendre que mon oncle et ma tante avaient sur eux quelques données. »

(A suivre.)

# 2<sup>me</sup> Feuille L'IMPARTIAL 2<sup>me</sup> Feuille

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— VENDREDI 8 MAI 1908 —

## La Chaux-de-Fonds

### Sociétés de musique

Musique l'Avenir. — Répétition vendredi, à 8 h. et demie du soir, au local (Café des Alpes).  
Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.  
Harmonie Tessinoise. — Répétition à 8 heures et demie du soir au local.

### Sociétés de chant

Helvétia. — Répétition générale à 8 1/2 h. du soir.  
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 heures.  
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 du soir.

## Nouvelles étrangères

### FRANCE

#### Le banquier coupé en morceaux.

On mande de Grasse que le juge d'instruction chargé de l'enquête relative à l'assassinat du banquier, a fait une singulière découverte qui n'est pas faite pour éclaircir le mystère. Des pièces qu'il a saisies, il résulte en effet que le banquier ne s'appelait pas Jules-Alexis Raimbaud, mais en réalité Paul-Alexandre Barré, né à Sèvres, près Paris.

On a établi que le banquier avait dérobé un livret militaire au nom de Raimbaud, sous lequel il était connu depuis une quinzaine d'années.

Au cours de la perquisition qu'il a opérée, le magistrat a trouvé une enveloppe sur laquelle étaient écrits ces mots : « A ouvrir en cas d'accident. Très sérieux. » Dans cette enveloppe, il y avait une feuille de papier. M. Raimbaud y avait écrit : « Prévenir la Banque de Nice, 10, rue Jacques-Serraine, à Nice. Envoyer la dépêche suivante à ma fille, Mme Barré, 8, rue des Gros-Murs, aux Mureaux (Seine-et-Oise) : Viens vite; apporte papiers de famille. Je suis mort et je t'embrasse ainsi que les gosses. Amitiés André. — Paul. »

Cette trouvaille, qui tend à démontrer que M. Raimbaud s'attendait à un événement fatal, a fort intrigué le juge. Si l'examen des blessures par le médecin-légiste n'avait établi que la mort du banquier était le résultat d'un crime, la pièce en question eût fatalement fait conclure que le défunt avait l'intention de se suicider, et elle constituerait une présomption d'innocence de la femme Lafont.

Mais le crime ne fait aucun doute, et on est amené à penser que les précautions prises par M. Raimbaud ont une tout autre signification.

#### Le massacre des petits oiseaux.

En 1906, en Loir-et-Cher, il a été détruit, sous prétexte de chasse à l'alouette, des milliers de petits oiseaux, lesquels étaient ramassés à pleins sacs et vendus 25 et 30 centimes la douzaine. Un paysan déclare en avoir pris à lui tout seul près de cent douzaines et que, n'ayant pu en placer que cinquante, le reste avait été jeté au fumier.

Si l'on songe que ces hécatombes épouvantables s'opèrent dans l'est, le centre, le midi de la France et dans toute l'Italie, lors des passages du printemps et de l'automne, il est permis d'entrevoir, dans un temps prochain, la disparition des oiseaux que l'on peut considérer à bon droit comme les auxiliaires les plus utiles à la prospérité de l'agriculture.

Les conséquences de cette destruction acharnée, qui dure depuis des années, observe M. de Parville, sont visibles partout. Les oiseaux deviennent rares aux environs de Paris. De nos jours, on voit sans cesse diminuer le nombre des rossignols et même celui des hirondelles.

#### Une locomotive emballée.

Dimanche, vers minuit, un ouvrier du service de la traction de la gare de Nancy, était occupé, au dépôt des machines, à charger du charbon sur une locomotive.

Soudain il heurta par inadvertance un des leviers de manœuvre de la machine. Celle-ci partit aussitôt à une vitesse de quinze kilomètres à l'heure.

L'ouvrier affolé, ignorant la manœuvre du mécanisme de la locomotive, sauta sur la voie où il ne se fit aucun mal. Pendant ce temps, la machine emballée continuait sa route, traversait la gare de Nancy où les employés la virent passer sans se rendre compte de la situation. Puis, toujours à la même allure, elle traversa les gares de Champigneulle et de Frouard; finalement, faute de pression, elle s'arrêta non loin de Pompey après avoir parcouru une douzaine de kilomètres. Des mécaniciens partis à sa poursuite sur une locomotive haut-le-pied mise en marche dès que l'accident fut connu, ramenèrent alors au dépôt la machine fugitive, qui, par un hasard extraordinaire, n'a causé aucun accident dans sa course folle.

#### Le maillot académique.

Mlle de Valcourt, dite de Valfort, engagée dans un music-hall d'été de Paris pour y figurer, revêtue d'un simple maillot, avait refusé de continuer ses services, prétextant, d'une part des susceptibilités un peu tardives, de l'autre des douleurs intestinales causées par le port dudit maillot. La 6<sup>e</sup> chambre de la cour d'appel vient, après le tribunal de commerce de donner tort à Mlle de Valcourt, et de la condamner à payer son dédit de 6000 francs.

Considérant, dit l'arrêt, qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter d'une part à la considération de l'inconvenance du costume, le fait du maillot même académique ne présentant aucune situation imprévue pour une artiste dont l'engagement comporte l'obligation de figurer dans toutes les pièces, revues, ballets, etc.;

Considérant d'autre part que si l'obligation de figurer en maillot pouvait présenter des inconvénients au point de vue de l'état spécial de santé de Mlle de Valcourt, le maillot dit académique, ne comportait aucune armature rigide, que son état de santé remonterait déjà à plusieurs années en arrière, etc....

#### Echo des luttes.

Le lutteur Paul Pons a assigné devant le tribunal civil de la Seine le « Journal », les « Sports » et le Casino de Paris en 40,000 francs de dommages-intérêts pour avoir tenu des propos ou imprimé des placards de nature à lui nuire. Les deux journaux, par des entrefilets, et le music-hall, par des hommes sandwiches, avaient donné une large publicité à ces deux phrases : « Paul Pons a peur! Paul Pons recule! » Il s'agissait d'une lutte avec M. Padoubny, à laquelle on reprochait à M. Paul Pons de se soustraire.

#### Un chauffeur perd la tête.

Lundi, à Troyes, un chauffeur des chemins de fer de l'Est s'étant penché en dehors de sa machine à eu la tête emportée au passage d'un pont. Un accident semblable est arrivé à un autre chauffeur à Bar-le-Duc.

### BELGIQUE

#### Affreux drame.

A Ploegstert, petit hameau de la frontière belge, Mme Bartier, rentrant de course, avait déposé sa bicyclette, munie d'une lanterne acétylène allumée, contre le mur de sa cuisine.

En jouant, les enfants de Mme Bartier, âgés de trois, cinq, sept et onze ans, firent tomber la bicyclette; la lanterne à acétylène se brisa et, tombant sur une cruche remplie de pétrole, y mit le feu. En un instant, les flammes gagnèrent toute la pièce et les vêtements des quatre enfants.

Quand on put leur porter secours, les enfants étaient déjà couverts de brûlures si graves que trois succombèrent peu après et que le quatrième est dans un état désespéré. La mère, en voulant les sauver, s'est fait de graves brûlures aux mains et aux bras.

## La prestation de serment du roi Manuel

Hier, à Lisbonne, au lever du soleil, les canons des forts et ceux des navires de guerre ont annoncé la journée de la ratification du serment du roi et de sa proclamation.

Le carillon de la cathédrale et celui de toutes les églises annoncent les « Te Deum » qui seront célébrés. La ville est pavoisée. La garnison forme la haie du palais des Necessidades au palais du Parlement; comme pour le jour d'ouverture des Cortès.

La cérémonie du serment et de la proclamation du roi Manuel a eu lieu dans la salle des séances de la Chambre des députés. Dès une heure, affluent les pairs, députés, fonctionnaires, ainsi que les membres du corps diplomatique, accompagnés de leurs épouses. Les délégués des puissances à la conférence internationale des télégraphes sont dans une tribune spéciale. Une délégation de la Chambre des députés attend le roi au seuil du palais de la Chambre.

A deux heures, le roi Manuel quitté le palais des Necessidades, en voiture de gala, accompagné des dignitaires. Sur tout le parcours la foule se presse; les balcons sont ornés de riches tentures. Peu après, le cortège royal arrive au palais du Parlement. Le roi a revêtu le costume de grand gala.

Dès que le souverain est assis, le président Azevedo lui présente la livre des évangiles, sur lequel on a posé un crucifix. Le roi, tenant le sceptre de la main gauche, jure de la main droite, prononçant l'article de la Charte constitutionnelle, ainsi conçu :

« Je jure de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine et l'intégrité du royaume. Je jure d'observer et de faire observer la Constitution politique de la nation portugaise et les autres lois du royaume et

de pourvoir au bien général de la nation, autant qu'il m'appartiendra de le faire. »

Le roi et le président échangent des allocutions saluées par des acclamations générales au très haut, très puissant et très fidèle roi Manuel.

Alors le comte San Lourenço, grand écuyer, proclame le roi du haut du balcon.

Devant le palais, la foule acclame le roi Manuel avec enthousiasme. Des salves d'artillerie tirées par les forteresses et les navires annoncent que le règne du roi Manuel commence.

Le cortège royal quitte le palais du Parlement, à 3 heures, pour rentrer au palais des Necessidades.

## Correspondance Parisienne

Paris, 6 mai.

On s'occupe beaucoup à Paris du procès que le sénateur Humbert a entrepris contre le « Matin ». Ne cherchez pas des renseignements dans nos journaux, vous n'y en trouverez pas. M. Humbert et le « Matin » sont deux gros adversaires, et la presse se bornera à marquer les coups quand le moment sera venu.

Le bruit a couru que le procès, malgré les apparences contraires, n'aura pas lieu. M. Humbert déclare dans le « Journal » que rien ne saurait l'empêcher de poursuivre cette action judiciaire; il n'attend que l'accomplissement d'une formalité préalable pour lancer l'assignation.

De cela personne n'en doute. Mais la procédure, d'ici jusqu'aux plaidoiries, sera longue et marquée d'incidents et de péripéties. Il est probable que le « Matin », pour gagner du temps, et comme lors du procès que soutient le sénateur Chaumié contre lui et qui n'est pas fini, cherchera tous les moyens de reculer le verdict.

Et peut-être ensuite une transaction offerte par ce journal viendra anéantir l'affaire. Nous sommes habitués à ces solutions mitoyennes qui ôtent aux assises l'occasion de statuer sur le fond.

Au surplus, si les partis finissent par plaider, ce ne sera apparemment pas avant l'an prochain.

Au surplus, le « Matin » a un grand intérêt à ce que son affaire se plaide après celle de Rochette et il fera tout pour qu'il en soit ainsi.

## Le Saignelégier-Glovelier

Voilà le sort financier de cette ligne assurée, écrit le « Démocrate ». La question se pose maintenant de savoir comment on va y développer le trafic. Or, celui-ci est intimement lié à celui du Saignelégier-Chaux-de-Fonds. Les deux réseaux ne forment, en réalité, qu'un, au point de vue des intérêts. Il s'agit donc d'examiner de quelle manière on pourrait arriver à cette soudure. On a reproché la voie normale au R.-G.-S. Serait-il possible de la transformer en voie étroite? Qu'on nous permette de jeter un coup d'œil en arrière et de revenir à un article du « Bund », du 15/16 mars 1907, dont l'auteur est un homme absolument compétent en la matière. La transformation de la ligne en voie étroite coûterait au bas mot 600,000 francs; de la pente actuelle du 25 %, on arriverait au 50, même au 60 %; en outre, il ne serait plus question des stations de Lajoux et Sauloy, le tracé à voie étroite suivant exclusivement la pente gauche de la vallée; de sorte que les regards se tournent inévitablement du côté du Saignelégier-Chaux-de-Fonds.

Si nous sommes bien informés, la transformation en voie normale du tronçon Saignelégier-Noirmont ne serait plus une question de temps. Resterait donc la voie étroite Noirmont-La Chaux-de-Fonds. Il fut un temps où le conseil d'administration du Chaux-de-Fonds-Saignelégier, de même que les autorités du canton de Neuchâtel, avaient complètement renoncé à la transformation du C.-S. en voie normale; on prévoyait le remplacement de la traction à vapeur en traction électrique. Si nous en croyons certains renseignements, les opinions auraient changé dès lors. On envisagerait, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel l'éventualité de la transformation du C.-S. en voie normale.

C'est là, évidemment, la meilleure des solutions. On obtiendrait ainsi une ligne Neuchâtel-Chaux-de-Fonds-Saignelégier-Glovelier qui présenterait tous les avantages possibles pour un trafic rapide et direct. D'autant plus que le raccordement des Chemins de fer alsaciens au Porrentruy-Bonfol est en voie de construction et que la Compagnie de l'Est s'attache de plus en plus à attirer sur son réseau le plus de trafic possible et de faire de la station de Delle une gare d'entrée en Suisse de premier ordre pour les marchandises.

Inévitablement, donc, la ligne Glovelier-Chaux-de-Fonds, la plus directe entre la France de l'Est, l'Alsace et la Suisse romande, servirait de voie de transit pour le trafic des marchandises entre ces diverses contrées. Nous pensons qu'il n'était pas inutile de revenir sur ce chapitre et d'attirer là-dessus l'attention des intéressés.

## Nouvelles des Cantons

### Deux Russes condamnés.

BERNE. — Le mystérieux réfugié politique Hieff, accusé de vol de diamants et de bagues au préjudice d'une dame russe, a été condamné par le tribunal de l'Oberland, à Thoune, à dix-huit mois de réclusion, 20 ans d'exclusion du canton et aux trois quarts des frais.

Son camarade, Praje, a été condamné pour duplicité à 45 jours de prison, 10 ans d'expulsion et au quart des frais.

### Bonne capture.

FRIBOURG. — On mande de Bulle que plusieurs négociants de la ville ont été victimes de deux jeunes femmes se disant originaires de Belgique et qui, sous prétexte de faire changer de la monnaie belge, subtilisaient habilement l'argent de la caisse.

La police, avisée, se mit à la recherche des deux femmes qu'elle retrouva à Vaulruz, en compagnie d'une quinzaine de vagabonds. La police dut requérir l'aide de paysans pour mettre toute la bande en état d'arrestation.

### Arrestation mouvementée.

VAUD. — Dimanche matin, un individu d'origine italienne s'était introduit pour le dévaliser, chez M. Byrde, père, près d'Aigley; déjà victime d'un vol il y a deux ans environ; l'alarme fut donnée et des citoyens se mirent immédiatement à la poursuite du malfaiteur, lequel fut arrêté dans une guérite de l'Aigley-Laysin où il s'était caché.

Comme on le conduisait à Aigley, le bandit réussit à s'échapper; il fit tant et si bien qu'on dut le retirer à l'aide de cordes d'une corniche étroite sur laquelle il s'était affalé. C'est l'agent Remff, d'Aigley, qui, aidé de quelques citoyens, a fait cette arrestation peu ordinaire.

### Malheureux gymnaste.

Un jeune ouvrier tonnelier, nommé Pabst, âgé de 24 ans, passant lundi soir devant le hall de gymnastique de Saint-Roch, à Lausanne, eut l'idée de monter aux barres parallèles, qui se trouvaient au dehors du bâtiment. Quel exercice tenta-t-il? on l'ignore; mais il fit une chute si malheureuse qu'on le trouva étendu sur le sol, sous l'engin, qui s'était renversé sur lui. Le Dr Narbel, qui lui donna des soins au poste de police de St-Laurent, constata une paralysie résultant d'une lésion de la moelle épinière, et le fit transporter aussitôt à l'hôpital cantonal. L'état du pauvre jeune homme est des plus graves.

### JURA-BERNOIS

LAJOUX. — L'assemblée communale a voté 1,000 francs pour les frais d'études du chemin de fer Tavannes-Bellelay-Franches-Montagnes et a décidé l'installation de l'électricité, qui sera fournie par la société Kander-Hagneck et Cie.

SAIGNELEGIER. — Un cheval appartenant à M. Augsburg, du Cernil, s'est emballé dimanche matin vers onze heures et est allé verser voiture et conducteur derrière l'hôtel du Cerf. M. Augsburg s'en est tiré avec deux dents cassées; la voiture a été réduite en miettes.

MERVELIER. — Dimanche après midi, Joseph Fleury, cultivateur à Merveiler, célibataire, 48 ans, est tombé de l'aire de la grange de son domicile et s'est fracturé le crâne. Après sa chute, il n'a pas repris connaissance et est mort lundi.

TRAMELAN. — Par 370 oui contre 92 non, la commune de Tramelan-Dessus a voté sa part d'un emprunt de 150,000 francs pour la construction d'un collège. Celle de Tramelan-Dessous devra se prononcer prochainement sur la même question, pour garantir sa part.

SAINT-IMIER. — L'assemblée générale des actionnaires du funiculaire St-Imier-Mont-Soleil a fixé à 3 % le dividende pour l'année écoulée. Elle a en outre décidé d'allouer une subvention de 500 francs à la Société de développement pour la construction d'un chemin reliant la station supérieure du funiculaire au pâturage des Eloyes.

MOUTIER. — Un incendie de forêt provoqué par les étincelles de la locomotive a éclaté à l'entrée du tunnel des gorges de Court, près de Moutier. Une locomotive dépêchée là-haut avec une forte provision d'eau a eu facilement raison du commencement de sinistre.

## La Chaux-de-Fonds

### L'affaire de l'Ecole de mécanique.

Comme nous l'avons annoncé, la Commission de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique s'est réunie hier soir pour prendre connaissance des lettres échangées avec M. le directeur Henri Coullery, au sujet de la résiliation de son contrat. Il a été donné connaissance également d'une lettre du Conseil communal, ratifiant la décision prise par la Commission à l'égard de M. Coullery.

Jusqu'au dernier moment, la Commission avait espéré éviter la fâcheuse alternative de devoir se séparer, dans de pareilles conditions, du directeur de l'Ecole de mécanique; le Bureau et l'un de ses membres, agissant en son nom personnel, ont encore fait des démarches pressantes auprès de M. Coullery pour arriver à une entente. Il n'a malheureusement pas été possible d'éviter le conflit actuel.

Une longue discussion, parfois un peu vive, a suivi les communications du Comité; il a été fait la proposition de convoquer encore une fois M. Coullery à une séance de la Commission; après l'avoir entendu, une nouvelle décision aurait alors été prise. Mais le Comité a fait remarquer qu'il était trop tard, la résiliation du contrat de M. Coullery étant maintenant sanctionnée par l'autorité communale.

En fin de compte, par 9 voix contre 7, la Commission s'est rangée à l'avis du Comité et a maintenu la décision prise.

De leur côté, les anciens élèves de l'Ecole de mécanique, réunis à l'Hôtel judiciaire, se sont entendus pour faire parvenir au Conseil d'Etat une requête en faveur de M. Coullery, requête qui se termine comme suit:

« Nous demandons au Conseil qu'il veuille bien prendre des mesures pour conserver à l'Ecole de mécanique son directeur, M. H. Coullery.

« Depuis 20 ans il s'est dévoué à la tâche entreprise, toujours avec le même courage, le même enthousiasme pour l'enseignement, pour son Ecole qu'il a créée par sa seule et vaillante initiative. « Rendez à M. H. Coullery le poste qu'il a occupé avec honneur, c'est le vœu que nous exprimons avec l'espoir de votre pleine et entière approbation. »

Enfin les quatre maîtres pratiques de l'Ecole de mécanique ont adressé au Conseil communal une lettre exprimant leur chagrin de la décision prise à l'égard de leur directeur.

### Les outils insaisissables dans l'industrie horlogère.

A la date du 11 novembre 1904, l'instance supérieure du canton de Neuchâtel protégeait un régleur contre l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, en déclarant qu'un régleur de précision, une étuve, une glacière et une lanterne à montres sont insaisissables dans le sens de l'art. 92 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites.

Or l'année dernière, un autre régleur de précision invoquait cette même décision afin de rester en possession d'un régleur à mercure qu'il lui fallait pour régler ses montres, outil que l'office des poursuites de La Chaux-de-Fonds estimait 500 francs.

Le débiteur put établir qu'il était régleur de précision; cette qualité lui étant reconnue par M. le directeur de l'Observatoire de Neuchâtel à l'appui de nombreux et brillants résultats obtenus. Le débiteur fut donc à même de prouver qu'il avait besoin, à défaut d'un chronomètre de marine de 1000 francs environ, du régleur à mercure saisi par l'office des poursuites pour se livrer à l'exercice de son métier.

L'autorité de surveillance du canton de Neuchâtel, par arrêt du 10 septembre 1907, prononça la saisie du régleur et le 8 octobre 1907, le Tribunal fédéral annula cet arrêt, parce qu'il n'était pas assez motivé et renvoya l'affaire pour nouvelle décision à l'autorité neuchâteloise.

Une nouvelle expertise fut confiée à M. Constant Girard-Gallet, fabricant d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.

Ce dernier reconnut implicitement au débiteur la qualité de régleur de précision. Par contre, il déclarait qu'autrefois les régleurs de précision travaillaient chez eux, mais que ce n'est plus le cas depuis quelques années; que le patron fournit actuellement les outils nécessaires et que le régleur de précision n'en a plus besoin. M. Girard-Gallet explique que le régleur à domicile n'est plus de notre époque et que tous les patrons doivent, comme il le fait lui-même, fournir le régleur qui permet à l'ouvrier d'observer les montres.

L'instance supérieure du canton de Neuchâtel, le Tribunal fédéral et la Chambre des poursuites et faillites ont sanctionné successivement la manière de voir de M. Girard-Gallet. Le pauvre diable de régleur a donc dû se dessaisir de son régleur à mercure pour le livrer à l'office des poursuites aux fins de résiliation. Cet arrêté démontre que des outils considérés insaisissables il y a deux ans, de-

viennent, en vertu de la transformation successive qui s'effectue dans l'industrie horlogère, propriété de la masse. Aussi cet arrêt aura-t-il tout naturellement ses conséquences pour une série d'autres métiers de l'horlogerie, remonteurs, ajusteurs, faiseurs de secrets, graveurs, etc. Il importait donc de le faire connaître, estime M. Egger, dans le « Journal du Jura ».

### La paie pendant le service militaire.

Nous recevons la lettre suivante:

La Chaux-de-Fonds, le 7 mai 1908.  
Monsieur le rédacteur de l'« Impartial »  
En Ville.

Monsieur le rédacteur,  
Je me permets par la présente de vous signaler quelques erreurs qui se sont glissées dans l'article: « De la paie des employés pendant le service militaire », paru dans le numéro 8413 de votre journal, et je vous prie de bien vouloir insérer les rectifications suivantes:

1<sup>o</sup> La circulaire en question provient de l'Union suisse des maisons de gros (Schweiz. Grossistenverband) et non pas de l'Union des négociants suisses.

2<sup>o</sup> La circulaire indique textuellement: « Für Wiederholungskurse soll kein Gehaltsabzug gemacht werden », ce qui veut dire qu'aucune réduction de salaire ne doit être faite aux employés de commerce pendant leurs cours de répétition.

La circulaire contient en outre la conclusion suivante:

« La majorité de nos membres reconnaît que nos employés font par leur service militaire un sacrifice à la patrie, par conséquent nous devons par patriotisme aussi interpréter d'une façon large les articles de la loi se rapportant au service militaire. En tout cas, un patron ne devrait jamais profiter du service militaire de son employé pour lui résilier son contrat. »

Vous admettez certainement que le sens de la circulaire se modifie sensiblement par les susdites explications.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. Düra.

Note de la rédaction. — Il est bien exact que la traduction de l'entre-filet en question n'a pas rendu, sur les points désignés, la véritable portée de la circulaire. Nous remercions notre correspondant occasionnel de nous avoir signalé le fait.

### Les prochains cours de répétition.

Voici quelques intéressants renseignements concernant le cours de répétition du VII<sup>e</sup> régiment; les dispositions prises demandent encore — ce qui ne peut manquer d'avoir lieu — à être ratifiées par le Conseil fédéral.

Le cours, que commande M. le lieutenant-colonel Otto Schmidt, de Neuchâtel, aura lieu du 7 au 19 septembre.

Les bataillons 19 et 20 entreront au service à Colombier, le bataillon 21, à Tavannes. Le bataillon 19 sera cantonné à Lamboing-Prêles, le 20 à Lignières et le 21 à Orvin.

Il n'y aura qu'un seul jour d'école de régiment, vers la fin du cours, le reste du temps sera consacré à des exercices destinés à faire connaissance avec les dispositions du nouveau règlement militaire; il sera également effectué des tirs de combat individuels, par section et par compagnie.

### Pour la destruction des taupes.

Il existe maintenant un nouveau procédé pour la destruction des taupes, inventé et employé en France depuis quelques années et qui est d'une efficacité stupéfiante. Par une combinaison de produits chimiques toxiques, l'on est arrivé à établir la « taupicine », produit qui répond au goût et à l'odorat de la taupe qui en raffole, mais qui la tue rapidement.

Son emploi est des plus simples. Il suffit de prendre un ver de terre d'une moyenne grosseur, de le raccourcir à ses deux extrémités d'un demi-centimètre, d'essuyer la première goutte de sang et de tremper chaque extrémité du ver dans de la taupicine, qu'on aura eu soin de verser en petite quantité sur un papier de façon à ne pas salir le contenu du flacon. On introduira le ver ainsi préparé dans le trou de la taupinière, qu'on aura eu soin de dégager de toute terre obstruant la galerie souterraine, et l'on rebouchera le trou avec une motte de terre. Choisir de préférence parmi les taupinières celles placées à un entrecroisement.

Lorsqu'on a amorcé ainsi un champ ou une prairie, il faudra raser toutes les taupinières avec un râteau; si le surlendemain il y a des taupinières fraîches, c'est là qu'il faudra amorcer à nouveau. En deux ou trois jours, au plus, toutes les taupes sont détruites; s'abstenir d'amorcer dans les taupinières desséchées, et même fraîches, si elles sont trouées, c'est-à-dire ouvertes, vu qu'elles ont été abandonnées par les taupes qui ont changé de cantonnement. Par la simplicité et la rapidité de ce procédé, un taupier peut détruire autant de taupes en un jour que pendant vingt jours avec les différents pièges encore en usage.

### Comment on éteint le pétrole en feu.

Vous laissez tomber une lampe à pétrole allumée, ou bien par imprudence, le pétrole d'une lampe s'enflamme: on est fort embarrassé pour éteindre ce commencement d'incendie. L'eau ne donne aucun résultat utile; au contraire, l'huile minérale continue à brûler avec une grande intensité. Le sable seul réussit, en absorbant le pétrole; mais il faut du sable pour s'en servir, ce qui serait facile si on avait la précaution d'en mettre dans le coin d'un appartement.

Mais voici un procédé dont on peut tirer le meilleur parti. Dans un ménage, il y a presque toujours une petite quantité de lait. Voilà votre affaire. Grâce à ce liquide, vous éteignez rapidement le pétrole enflammé. Vous n'avez qu'à verser dessus un peu de lait, et le feu cesse instantanément. Cette recette est précieuse pour les ménagères qui, maniant les lampes à pétrole, sont souvent exposées à de graves dangers.

### Congrès de la Libre-Pensée.

Les libres-penseurs suisses tiendront cette année leur 5<sup>me</sup> congrès annuel à La Chaux-de-Fonds, les samedi et dimanche 7 et 8 juin. Le matin du dimanche aura lieu un cortège en ville et l'après-midi une séance publique avec conférence en français et en allemand, au Stand. Des délégués de toutes les parties de la Suisse prendront part aux délibérations.

## Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

### Tombola pour la caisse de chômage.

Le comité de la tombola porte à la connaissance du public que le tirage aura lieu irrévocablement fin juin et qu'il ne pourra être retardé, car les locaux du Stand des Armes-Réunies seront mis dès le 1<sup>er</sup> juillet à la disposition de l'autorité militaire pour les inspections d'armes.

Ensuite de renseignements fournis par les présidents des deux commissions — lots et billets — tout marche actuellement pour le mieux. Le premier lot, consistant en une splendide chambre à coucher exposée dans les devantures de la maison Jules Perrenoud et Co, rue Léopold-Robert 42-44, a sans doute déjà tenté plus d'une personne, car la vente des billets suit une progression réjouissante.

Que chacun donc se procure des billets à la hâte; c'est si peu de chose de déboursier 0.50 centimes si l'on pense que d'une part, on court le risque d'obtenir un objet de valeur, et que, d'autre part, on contribue à édifier une œuvre sociale qui permettra aux pères de famille d'envisager l'avenir sans trop d'apprehension.

Les lots, eux aussi, rentrent rapidement; partout nos demoiselles sont bien reçues, car la crise intense actuelle montre combien une institution comme celle que nous voulons créer pourrait exercer d'heureux effets si elle existait maintenant.

Les banques elles-mêmes ont tenu à montrer qu'elles s'intéressaient à nos ouvriers horlogers, puisque 5 d'entre elles, les maisons Parret et Co, Pury et Co, Reutter et Co, H. Rickel et Co, Usine genevoise, nous ont remis chacune la jolie somme de 100 fr.

Un merci cordial à tous ces généreux donateurs, et puisse leur exemple être suivi par beaucoup.

### Vélo-Club Montagnard.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis et connaissances, ainsi qu'aux personnes pratiquant en amateurs le noble sport du vélo, que nous avons organisé pour les 16 et 17 mai une course à Porrentruy, avec visite des grottes de Réclère.

L'itinéraire de cette course comprenant les contrées pittoresques et intéressantes des gorges du Pichoux, de St-Ursanne, ainsi que la vallée de Moutier-Court, ne manquera pas d'intéresser nos amis cyclistes qui n'ont pas eu l'occasion de visiter cette partie du Jura bernois.

### Gymnastique l'« Abeille ».

Encore l'« Abeille », amis lecteurs; deux jolis concerts-représentations en perspective, suivis d'une soirée familière où l'on s'amusera simplement, ce qui nous fera un peu oublier tous ces vilains pronostics de mauvais temps; c'est un peu pour cela que les « Abeillards » veulent encore se faire applaudir. Voyez le programme; est-il assez varié, et à un prix modique.

### Bienfaisance.

La Direction des finances a reçu avec reconnaissance pour l'Hôpital d'enfants: 5 fr. provenant des sachets de l'Eglise indépendante; 10 fr. des fossoyeurs de Mme Bertha Albrecht; et 15 fr. pour l'Asile de vieillards femmes, de la part des fossoyeurs de Mme Catherine Hild.

— Reçu avec reconnaissance, à l'occasion d'une noce, la somme de 15 fr., au profit de la caisse de bienfaisance de la section des ouvriers horlogers de la localité.

## Dépêches

### de l'Agence télégraphique suisse

7 MAI

### Prévision du temps pour demain

(Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Nuageux, température voisine de la normale.

### Ecrasés par un rocher

LOCARNO. — Près de Ascona, un gros bloc de rocher est tombé sur une équipe d'ouvriers occupés à des travaux de réparation de la Maggia. Un des ouvriers a été tué, deux sont grièvement blessés et les autres ont pu s'enfuir à temps.

### Et la corde cassa

BELLINZONE. — Un terrible accident s'est produit dans le village de Ludiano, dans le Val Blenio. Quatre paysans étaient occupés à couper un grand arbre et plusieurs autres personnes tenaient l'arbre avec une corde. Tout à coup, la corde rompit et projeta à une trentaine de mètres de distance les personnes qui la tenaient. Deux citoyens du nom de Ferrari ont été tués, un autre nommé Scheggia est grièvement blessé.

### Le nouvel évêque de Coire

COIRE. — Le sanctuaire de la cathédrale a nommé évêque de Coire, le Dr Schmid, originaire des Grisons, né en 1851, actuellement vicaire général et supérieur du séminaire de Coire.

### Grève de cochers de fiacre

ROME. — Hier, à la Fête des Fleurs, à la villa Borghèse, à Rome, les organisateurs ayant décidé que les voitures de louage ne pourraient entrer à la fête, les cochers de fiacre, par représaille, ont décidé la grève.

### On brise les urnes

MONTPELLIER. — Une instruction judiciaire est ouverte contre les auteurs des troubles électoraux qui se sont produits dans les communes de Montblanc, de Vailhanquès, de Balaruc la Vieux, et de Villeveyrac. A Montblanc, le maire a été frappé, à Vailhanquès, les urnes ont été brisées, les bulletins déchirés; à Balaruc, les urnes furent brisées, le président du bureau frappé, les opérations électorales presque suspendues. A Villeveyrac, des désordres éclatèrent après le dépouillement du scrutin. Le maire reçut des contusions et 3 gendarmes furent blessés.

### Jeux de princes

BELGRADE. — La nouvelle publiée par un journal, suivant laquelle le prince héritier Georges aurait assommé un soldat de la garde, provoque une vive émotion. Le cadavre aurait été transporté à Kitchewo, lieu d'origine du soldat, où le père aurait fait ouvrir le cercueil plombé et fait constater que l'on se trouvait en présence d'un meurtre.

Le « Narodni-Lit » raconte que hier après-midi, le prince héritier pour se distraire a voulu d'un coup de feu, faire tomber une cigarette de la bouche d'un soldat. Mais au lieu d'atteindre la cigarette, la balle a pénétré dans le maxillaire inférieur du soldat et l'a grièvement blessé.

### Révolte de détenus

PETERSBOURG. — Un télégramme de Tomsk annonce qu'une tentative d'évasion d'un groupe de détenus à la prison Alexandrovsky a eu lieu pendant l'exercice journalier. Les détenus en question attaquèrent et désarmèrent les geoliers, en tuèrent 3 et en blessèrent 5. 3 prisonniers furent tués, 4 blessés. 13 s'échappèrent, mais on a pu en recapturer 3 dont l'un est l'assassin du comte Ignatieff, tué d'un coup de feu pendant la session du zemstvo provincial dont il était le président.

### Les bombes russes

VORONEGE. — Le gouverneur général se promenait avec sa femme, aux alentours de la ville, lorsqu'une bombe fut jetée contre sa voiture. Tous deux furent blessés.

L'auteur de l'attentat est une femme, qui a été blessée, ainsi que plusieurs passants, parmi lesquels quatre jeunes écoliers.

### Histoire américaine

LA PORTE (Indiana). — On a découvert, il y a huit jours environ, quatre cadavres à demi carbonisés dans la ferme d'une certaine Mrs. Bell Guinness. On crut d'abord qu'il s'agissait des corps de la propriétaire et de ses enfants; on avait même arrêté un garçon de ferme soupçonné d'être coupable du meurtre. Or, on a découvert mardi 5 autres cadavres et, mercredi, 4 encore dans la même ferme. Tout porte à croire qu'on est en présence d'une série de crimes commis par Mrs. Bell Guinness elle-même. On croit que celle-ci s'est enfuie à Chicago, après avoir brûlé ses trois enfants et une femme inconnue dont elle avait fait disparaître la tête pour éviter toute identification.

Mrs. Bell Guinness aurait aussi assassiné plusieurs personnes dont elle aurait enterré les corps, après les avoir dépouillés. On croit qu'elle les attirait par des offres de mariage et touchait les sommes assurées par les prétendants sur sa tête. La police fait une sérieuse enquête sur cette affaire.





**Avis officiel**  
de la  
**Commune de La Chaux-de-Fonds**  
**Police du Cimetière**

Le public est avisé que conformément à l'article 85 du Règlement sur les inhumations et le cimetière communal de La Chaux-de-Fonds, tous les monuments, jardins et plantations non entretenus, seront enlevés d'ici au 30 juin prochain, s'il n'est pourvu dans ce délai, à leur remise en état.

La Chaux-de-Fonds, le 4 Mai 1908.  
7270-2 Direction de Police.

Etude et mise en train de  
**Calibres nouveaux**  
POUR MONTRES

simples et compliquées. — Entreprise de séries d'ébauches, découpages, fraisages, perçages, etc., en tous genres et tous métaux. — Force motrice électrique. — Travail soigné. — Prix modérés. 7096-1

**EDMOND PELLATON-ROBERT**  
Côte 16, LE LOCLE.

**MONTRES**  
égrenées  
Montres garanties  
Tous genres. Prix réduits  
Beau choix.

**F.-Arnold Droz**  
Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds  
9536-16

**Lectures pour Tous**  
Revue universelle illustrée  
paraissant le 1er de chaque mois.  
X<sup>me</sup> ANNÉE  
N° 9. MAI 1908.  
est arrivé.

Librairie Courvoisier  
Chaux-de-Fonds.

60 ct. le Numéro 60 ct.  
Envoi au dehors.

**PENSION**

A remettre de suite, pour cause de santé, une bonne pension bien située. Point d'achèvement à payer. Tout est meublé. — S'adresser, sous chiffres G. R. 6891, au bureau de L'IMPARTIAL. 6891-1

**Maçonnerie, Clémentage**  
Carrelage. Réparations en tous genres, travail prompt et soigné. Prix modérés. — S'adresser chez M. S. Sabaini, rue A.-M.-Plaget 29. Téléphone 811. 6706-1  
Se recommande.

**Mécanicien-technicien**  
pouvant disposer de 5 à 6000 fr., cherche reprise d'atelier ou autre. Eventuellement association. — S'adresser par écrit sous chiffres M. J. 7402, au bureau de L'IMPARTIAL. 7402-2

**Prenez place**



parmi les clients de la **FABRIQUE de CONSERVES du SEETHAL, à SEON**; cette fabrique fournit les meilleures Confitures et Conservees.

A-11177 4234-4

**Certificat**

Le soussigné, âgé de 68 ans, était atteint depuis longtemps d'une ponction douloureuse à la poitrine gauche, sueur nocturne, privation de sommeil, éruption, tremblement des mains, marche vacillante et lipopsychie. La cure de deux mois par le traitement par correspondance de la Clinique «Vibron», à Wienacht (autrefois la Clinique Glarus), a produit un résultat surprenant. Le soussigné se porte tellement bien, comme il en peut être conforme à son âge. Il ne fait que donner des marques de sa gratitude en vous autorisant à la publicité de ce certificat. Biergasse 4, Calw (Wurtemberg), le 8 Juin 1907. Martin Lorcher. — Certifié l'authenticité de la signature, Calw, le 8 Juin 1907, la Municipalité: Unz. — Adresse: Clinique «Vibron», Wienacht, près Rorschach (Suisse). 3

**AVIS**

M. Albert Stauffer-Pfeiffer, boucher, a l'avantage d'annoncer à l'ancienne clientèle de Mme Veuve Wüthrich, à ses amis et connaissances et au public en général, qu'il a repris la

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE**  
Rue de la Serre 31<sup>a</sup>  
(Vis-à-vis de la Poste)

Par des marchandises de 1<sup>re</sup> qualité il espère mériter la confiance qu'il sollicite.  
Téléphone 197. — Service à domicile.

Le soussigné a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile

**rue du Parc 8**

Chaussures sur mesure. — Travail prompt et soigné. — Se recommande,  
**Alexandre WALTER, Cordonnier**  
Rue du Parc 8.  
7187-1

**A VENDRE**

Génisses et vaches prêtes à vêler et portantes, plus un char à pont avec échelles, presque neuf. — S'adresser: M. Eugène Geiser, Chaux-d'Abel, près Renan. 7392-1

**CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL**

Par décision de la Direction, du 16 avril 1908, le montant maximum des livrets est porté à Fr. 5.000.— et la somme qui peut être versée dans une année sur le même livret est fixée à Fr. 2.000.

L'augmentation par la seule capitalisation des intérêts se trouve ainsi supprimée.

Taux d'intérêt: 4 %.

Ces nouvelles dispositions sont immédiatement applicables.

NEUCHÂTEL, Avril 1908.  
H-3829-N 6733-15 LA DIRECTION.

**PFALF**

Les Machines à coudre Pfaff occupent en raison de leurs qualités remarquables, parfaitement reconnues par toutes les personnes compétentes, une position d'honneur dans cette industrie et dans l'estime du public. Elles justifient amplement la bonne réputation dont elles jouissent partout, depuis un grand nombre d'années. Dépôt chez **LOUIS HURNI**, mécanicien, rue Numa-Droz 5, seul concessionnaire pour La Chaux-de-Fonds et environs. — Réparations et fournitures pour tous systèmes. 4703-18

**MAGASIN DE FOURNEAUX**  
**OTTO SIMMLER, poêlier-fumiste**  
Rue Numa-Droz 18

Grand choix de fourneaux en tous genres. — Revêtements de cuisines, chambres de bains, etc. — Fourneaux de boulangers et de fondeurs.

A l'occasion du terme, à vendre plusieurs fourneaux usagés en catelles et en tôle, montés entièrement à neuf, à des prix exceptionnels. 7297-2

Réparations en tous genres. — Travail prompt et consciencieux.  
Téléphone 820

**A LOUER**

pour de suite ou époque à convenir:

Paix 19, rez-de-chaussée de 4 pièces. 7255-8

Promenade 14, 2<sup>me</sup> étage de 3 pièces avec balcon. 7256-8

Promenade 16, 1<sup>er</sup> étage de 5 pièces. 2 balcons. 7256

Promenade 16, Pignon de 2 pièces.

Cure 2, 2<sup>me</sup> étage de 4 pièces, fr. 725. 7257

Stand 6, 2<sup>me</sup> étage de 3 pièces, fr. 420. 7258

Nord 47, 1<sup>er</sup> étage de 3 pièces et balcon, fr. 490. 7259

Charrière 13 a, 1<sup>er</sup> étage de 3 pièces, fr. 450. 7260

Charrière 13 a, rez-de-chaussée, atelier et cuisine, fr. 400. 7260

Numa-Droz 103, 1<sup>er</sup> étage, 3 pièces, fr. 400. 7261

Serre 103, pignon de 3 pièces, fr. 320. 7262

Doubs 113, Pignon 2 pièces, fr. 420. 7263

Léopold-Robert 130, pignon 3 pièces, fr. 420. 7264

Léopold-Robert 56, pignon, 1 chambre et cuisine, fr. 300. 7265

Serre 9c, plusieurs caves et entrepôts. 7266

Serre 27, rez-de-chaussée, grand atelier de 2 pièces et cuisine. 7267

Serre 27, logement de 3 chambres et cuisine.

S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue de la Paix 48.

**A LOUER**

près de la Place de l'Ouest à des personnes tranquilles, et sans enfants, deux logements, dont l'un de deux et l'autre de trois pièces avec dépendances ordinaires. Eau, gaz, électricité. 7161-3

S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

**Domaine**

Un agriculteur demande à louer un domaine pour la garde de 8 à 10 pièces de bétail. 7878-2

S'ad. au bureau de L'IMPARTIAL.

**Domaine à louer**

A louer, pour le 30 avril 1909, un domaine suffisant à la garde de 12 vaches et 1 cheval et renfermant un café-restaurant.

S'adresser à M. Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 7521-3

**Étude Ch. BARBIER, notaire**  
rue Léopold Robert 50.

**A LOUER**

pour de suite ou époque à convenir:

Charrière 23, rez-de-chaussée vent de 2 pièces, cuisine et dépendances. 6813-2

Progrès 9-a, rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances. 6819

Pour le 31 octobre 1908:

Ravin 3, pignon d'une pièce, un réduit et cuisine. 6820

Charrière 20, rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances. 6821

Numa-Droz 37, 1<sup>er</sup> étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. 6822

**Grande baisse de prix sur les toiles de coton**

**PROFITEZ DE L'OCCASION ACTUELLE**

*Nous offrons un grand stock jusqu'à épuisement complet* 7495-1

Toile écrue, bonne qualité, largeur 75 cm,	le m 0.48	Toile blanche, qualité forte, largeur 70 cm,	le m 0.45
Toile écrue, » largeur 80 cm,	le m 0.52	Toile blanche, qualité forte, largeur 80 cm,	le m 0.65
Toile écrue, » largeur 80 cm,	le m 0.58	Toile blanche, qualité forte, largeur 80 cm,	le m 0.68
Toile écrue, » largeur 80 cm,	le m 0.72	Toile blanche, qualité forte, largeur 85 cm,	le m 0.75
Toile écrue, » largeur 80 cm,	le m 1.10	Toile blanche, qualité forte, largeur 80 cm,	le m 0.78
Toile écrue, » largeur 150 cm,	le m 1.45	Toile blanche, qualité forte, largeur 150 cm,	le m 1.85
Toile écrue, » largeur 150 cm,	le m 1.55	Toile blanche, qualité forte, largeur 165 cm,	le m 2.15
Toile écrue, » largeur 150 cm,	le m 1.70	Toile blanche, qualité forte, largeur 180 cm,	le m 2.15
Toile écrue, » largeur 180 cm,	le m 1.80	Indienne, grand teint, largeur 135 cm,	le m 1.20
Cretonne pour meubles, grand teint, largeur 75 cm,	le m 0.68	Indienne, grand teint, largeur 150 cm,	le m 1.35
Cretonne pour meubles, grand teint, largeur 80 cm,	le m 0.88		

**Léop.-Robert 11 JULIUS BRANN Ch.-de-Fonds**

**Tournée A. Grandjean et O. Dufresne**  
**Casino-Théâtre de Chaux-de-Fonds**  
 Bureau, 8 heures. Rideau, 8 1/2 h.  
**Dimanche 10 Mai 1908**  
**Seule Grande Représentation**  
**sensationnelle**  
 avec le concours  
 d'Artistes des principaux Théâtres de Paris.

*Le Grand Succès de*  
**L'Orpheline**  
**des Halles**  
 Pièce à grand spectacle, en 4 actes et 5 tableaux, de M. André NADER.  
 Vu l'importance de cet ouvrage, il sera représenté seul  
 Pour plus de détails, voir les affiches et programmes.  
 Billets à l'avance, au Magasin de tabacs et cigares VEUVE, au Casino. 7562-2  
 La location est ouverte.

**Vente de Chevaux et chars**  
 Lundi 11 mai, dès 4 heures du soir, aux Geneveys-s/Coirrane, l'office des faillites du Val-de-Ruz vendra, par voie d'enchères publiques, 4 chevaux de trait, dont un avec son poulain, des harnais, des chars et des tombereaux. n-412-n 7528-3  
 14, rue Sismondi, GENÈVE  
 Au lac Léman  
 sans concurrence.  
 en vendant nos articles nouveaux.  
**Gagnez de l'argent**  
 Messieurs et Mesdames

**Automobiles**  
 Moto-cyclettes légères de 30 à 40 kg.  
 Motorettes - Voiturettes  
 Bicyclettes à 1, 2 et 3 vitesses  
 Amateurs, n'achetez rien sans avoir vu les nouveautés!  
**ECHANGE**  
 Grandes facilités de paiement par versements mensuels. On prend des montres en paiement. 6688-5  
 S'adresser à M. Charles Jeannot, rue du Grenier 41 r, représentant d'anciennes maisons réputées ne livrant que des machines de haute précision.  
**Sérieuses garanties.**  
 Machines à coudre Machines à coudre  
 Demandez dans les Magasins de la

**Société de Consommation**  
 les plus sardines **AMIEUX FRÈRES** réputées  
 Gastronomes 1/4 la boîte fr. 1.65 et fr. 1.50  
 Gastronomes 1/4 la boîte, 95 cent.  
 Amieux sans arêtes 1/4 la boîte, fr. 1.50  
 Amieux sans arêtes 1/4 haut, fr. 1.10  
 Magneux à l'huile 1/4 haut, 85 cent.  
 Carrard Amieux 1/4, 85 cent.  
 Loyannes sprats tomates C. A. 55 cent.  
 Charles Teyssonneau 1/4 la boîte 75 cent.  
 Billettes Bretonnes 1/4 haut » 75 cent.  
 Billettes Bretonnes 1/4 bas » 60 cent.  
 Sardines d'Espagne à 50, 45, 35 et 30 cent. la boîte. 6425-12

**HOTEL de la Croix Fédérale**  
**CRÉT-du-LOCLE**  
 Dimanche 10 Mai 1908  
 à 2 1/2 heures après midi,  
**Soirée Familiale**  
**RESTAURATION**  
 731-6 Se recommande, G. Lœrtscher.  
 — Téléphone 636 —  
**Une employée de Bureau**  
 est demandée de suite. Connaissances des langues. — Offres directes à Noz & Renaud, Confiserie Neuchâteloise, Les Breneux. 7392-1

**Repasseuses**  
 On cherche de suite quelques bonnes repasseuses. — S'adresser à la teinturerie Bayer et Röthlisberger. 7415-1  
**MECANICIEN**  
 Mécanicien-outilleur, capable, connaissant la fabrication des estampes, trouverait place stable et bien rétribuée. — Offres avec copie de certificats à M. Edgar Bobillier, à Scen, près Winterthur.

**Technicum du Locle**  
**l'Exposition des travaux des élèves**  
 sera ouverte : n-6855-c 7529-2  
**Samedi 9 Mai, de 2 à 6 heures du soir**  
**Dimanche 10 Mai, de 9 h. du matin à midi et de 2 à 5 h. du soir.**

**Magasin de Coiffeur**  
 J'ai l'honneur de faire part à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, que je viens d'ouvrir un Salon de coiffeur  
**Rue du Manège 22**  
 7517-3 Se recommande, Antoine MEGLI.

**Changeement de Domicile.**  
 Les Bureau et Comptoir 7140-1  
**M. L. ROSENBLATT & FILS**  
 ainsi que le domicile de  
**CHARLES ROSEN**  
 sont transférés depuis le 1er Mai  
**171 RUE NUMA-DROZ 171**

Tapissier **EDMOND RYSER** Décorateur  
 annonce à sa bonne clientèle ainsi qu'au public en général, qu'il a transféré son atelier et ouvert un magasin 7456-2  
**59, Rue du Temple-Allemand, 59**  
 Stores - Rideaux - Linoléums - Meubles garnis en tous genres - Réparations - Transformations  
 Se recommande.

Les ateliers et bureau de la  
**Fabrique nationale de spiraux (s.a.)**  
 ainsi que le  
 Dépôt des spiraux trempés et Excelsior de la Société suisse des spiraux à Genève  
 7327-2 sont transférés  
**12, Rue du Parc 12**

**Cure dépurative du printemps**  
 par le «Suc d'herbes fraîches»  
 Le dépuratif par excellence, purement végétal et ne contenant ni iodures ni aucun produit chimique nuisible. Souverain contre les Vices du sang, suites d'influenza, boutons, rougeurs, éruptions. La production étant limitée à la quantité d'herbes fraîches disponible, les personnes qui voudraient faire usage de la cure sont priées de s'inscrire dès maintenant à la pharmacie ci-dessous. La livraison en bouteilles d'un litre, suffisant pour la cure, au prix de Fr. 4.—, se fera du 30 avril à fin mai. 6620-3  
**Pharmacie MONNIER - Passage du Centre 4**

**Cyclistes! Attention!**  
 Vous trouverez toutes les fournitures désirables concernant les cycles et moto-cyclettes, tels que lanternes, cornets, huiles, etc., ainsi que les célèbres pneumatiques Harbourg-Wien. Transformation roue libre, accessoires pour toutes marques. Moto-cyclettes, automobiles. Cycles 1, 2, 3 vitesses, des marques les plus réputées. Arrangement facile pour revendeurs, on accepte aussi de bonnes montres en paiement-échange. — Machines à coudre.  
 Pas de magasin. Prix de fabricant.  
**H. Jeanneret, représentant.**  
 Rue du Nord 151.  
 7341-25

**Italieno**  
 Svizzero tedesco, 28\*\*\*\* desidera fare la conoscenza di un Italiano o Ticinese istrutto per scambiare lingue (francese o tedesco in riscontro di italiani). — Indirizzare offerta sous O. H. 7501 au bureau de L'IMPARTIAL. 7501-3  
**Portraits miniatures**  
 sur émail, simili d'après n'importe quelles photographies rendues intactes, montées sur broches, breloques, médaillons, épingles de cravates, boutons de manchettes, bagues, bracelets, chevales, etc., ton simple ou coloré, en or, argent, doublé, bronze, deuil (depuis 2 fr.). — Agrandissement en simili émail. — Plaque de tombe, depuis 15 fr. — Breloque 1 et 2 faces. — Broche simple, double, triple, quadruple. — Catalogue à disposition.  
**J. EMERY,**  
 Rue du Progrès 7.  
 6986-11

**Installation de Chambres de bains**  
 Conduites d'eau et de gaz  
**Sonneries électriques** **Téléphones privés**  
**Transformations en tous genres**  
**Nouveau Réchauds économiques anglais émaillés couleurs et noirs Nouveau**  
**Bees Graetzin**  
 Pouvoir éclairant, 120 bougies **LUMIÈRE A GAZ RENVERSÉ** Economie, 42 %  
 Grand choix de lustres en tous styles et tous prix

**Charles Bähler**  
**19, Daniel-Jeanrichard** Appareilleur-Electricien **Daniel-Jeanrichard, 19**  
 Seul concessionnaire des manchons soie A. Plaissetty, pour bees renversés et bees Auer, lumière parfaite, durée triple de celle des meilleures marques connues. Prix en magasin, 80 cts. Rendu posé, 1 fr. 20.  
**RÉPARATIONS** Prix modérés **RÉPARATIONS**  
 6683-1 **TÉLÉPHONE 949** Se recommande.  
 Pour les manchons Plaissetty pris en magasin, on est prié d'apporter la COURONNE et le TUBE.

**Amphithéâtre du Collège primaire**  
 Lundi et Mardi, 11 et 12 Mai  
 à 8 1/2 h. du soir  
**DEUX**  
**Conférences**  
**populaires**  
 de physique expérimentale  
 données par  
**M. Georges Dähne, physicien**  
 1re conférence : Nature de l'électricité, rayons Röntgen, propriétés du radium.  
 2me conférence : Expériences d'optique, en particulier les colorations de la lumière polarisée. 7465-2  
**Prix des places :** Abonnement aux deux conférences, fr. 4.—; carte d'entrée pour une conférence, fr. 3.—; pour les élèves des écoles, fr. 1.50 et fr. 1.—.  
 Billets en vente à la librairie Bailod, chez le concierge du Gymnase et, le soir, à la porte de l'Amphithéâtre. H-10940-C

**Dr Bourquin**  
 vaccine journallement  
 de 1 1/2 à 3 heures 7518-3

**Chantier Prêtre**  
 Bureau en ville, Place Neuve 10  
 1er étage, chez M. Daniel Chapuis. — Reçoit commandes et paiements en remplacement de la Laiterie modèle. 7000-2

**Paul Aellen, tailleur**  
 pour Dames et Messieurs 7516-3  
**4, Rue de la Serre 4**  
 Habillements dep. 60 fr.

Le domicile de  
**Mme Vve WUTRICH**  
 est transféré 7383-2  
**Rue du Nord 111**  
 maison Ducommun-Gering.

**TAILLEUSE**  
 Mme Jaquet-Racine avise son honorable clientèle et le public en général que son atelier est transféré  
**18, Rue du Crêt 18**  
 Se recommande. 7106-1

**Réouverture** 7318-2  
 de l'École particulière de Mlle Schley  
**Rue du Nord 133**  
**Rentrée le 1<sup>er</sup> juin**

**Photographies**  
 sur cartes postales  
 7137-1 3 fr. la douzaine.  
 Photographie sur émail, etc.  
**JEAN LUTHI, rue Léopold Robert 94 A.**

**A LOUER**  
 pour de suite ou époque à convenir, à proximité de la Place Neuve, rue de la Serre 9, 4me étage de 3 chambres, corridor fermé et dépendances.  
 Magasin avec chambre, cuisine et dépendances.  
 Pour le 30 avril 1909, 2me étage de 7 chambres, corridors fermés et dépendances, lequel peut être divisé en deux logements. Buanderie.  
 S'adresser même maison, au 3me étage, à gauche. 6787-9

**MÉTROPOLE**  
 Restauration à toute heure  
 Service par petites tables.  
 Tous les Vendredis soir :  
**TRIPES — TRIPES**  
 Trois billards neufs. 5205-278  
**SOCIÉTÉ DE TIR**  
**„LES ARMES-RÉUNIES“**  
**Tir des 100 coups 1908**  
 Des cibarres et secrétaires connaissant bien le service sont demandés pour les exercices des samedis et dimanches de tir des 100 coups.  
 Se faire inscrire jeudi 7 mai 1908, à 1/4 heures du soir, au STAND.  
 7437-1 Le Chef de matériel.



Grand assortiment de COSTUMES pour Enfants  
 Fabrication supérieure. — Prix modérés 4967-8  
**AUX MAGASINS L. TSCHUMY & Cie**  
 Les Chaux-de-Fonds

**Glaces de montres**  
 1 lot glaces chevées,  
 1 lot glaces plates,  
 de 15 à 20 lignes, dites de Genève, sont à vendre bon marché. — Ecrire sous chiffres Y 6349 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 7545-1  
 Pour cause d'âge,  
**à remettre**  
 bonne affaire, se rapportant à l'industrie du bâtiment.  
 Personne sérieuse, disposant de quelques capitaux, pourrait réaliser jolie rente annuelle.  
 Offres sous chiffres H. 1770 I, à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 7530-2

**LAIT**  
 On demande, pour le 15 mai, quelques bonnes pratiques pour porter le lait à domicile. — S'adresser à M. Jean Barben, Bolnod 9. 7508-3

**Futaille**  
 On demande à acheter des fûts avinés en blanc et en rouge, de 50, 100 et 150 litres, en bon état et bon goût.  
 Les tonneliers qui auraient de la futaille neuve peuvent aussi faire des offres.  
 Adresser offres sous R. C. 7511 au bureau de L'IMPARTIAL. 7511-1

**AUTOMOBILE**  
 A vendre une voiturette de Dion-Bouton, 4 places, tonneau, état de neuf, marche garantie. — S'adresser au Garage Götz, rue Numa Droz 154. 7535-3

**VIN**  
 A vendre 300 hectolitres de bon vin de table, à 35 et 40 ct. le litre par fût. Montagne, à 45 ct. — S'adresser chez M. Peppin, rue Neuve 10. 860-2  
**A vendre**  
**1000 STÈRES**  
 bois de chauffage sec  
 par toise et demi-toise, rendu à domicile.  
 S'adresser à M. Louis Hänggi, rue Cestlin-Nicolet 2. — Téléphone 435. 4911-16

**FOIN**  
 A vendre du foin 1re qualité. — S'adresser **AUX ARBRES**. 7326-2

**MOTEUR**  
 A vendre un moteur électrique de 1/2 de force, système Lecoq, avec la transmission. — S'adresser pour traiter à M. A. Bersot, notaire, rue Léopold-Robert 4